

Compte-rendu du conseil municipal

Séance du mercredi 1^{er} décembre 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le 1^{er} décembre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel sous la présidence de Nathalie Bisignano, Maire.

Date de la convocation : 24 novembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9 votants : 10

Présents : Bisignano Nathalie, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Di Nucci Nicolas, Dulac Laëtitia, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam.

Excusés : Cordier Christelle (pouvoir à Eckert Pierre)

Duret Franck

Approbation du compte rendu de la séance précédente à l'**unanimité**.

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE à l'unanimité** la convention de fourrière 2022-2023 avec la SPA de Lyon et du Sud Est pour un coût annuel de 0.80€ par habitant pour les chiens et chats errants ou en état de divagation capturés par la commune ainsi que le transport en fourrière.

- **DELIBERE à l'unanimité**, pour la création d'un emploi d'agent recenseur et d'un poste de coordonnateur communal pour le recensement de la population 2022. L'agent recenseur sera rémunéré suivant le barème suivant :
 - **1.13 €** par feuille de logement remplie
 - **1.73 €** par bulletin individuel complété sur papier
 - **2.15 €** par bulletin individuel complété en ligne.
 - La collectivité versera un forfait de 60 € net pour les frais de transport et 40 € pour chaque séance de formation.

- **DELIBERE à 8 voix pour 1 voix contre et 1 abstention pour ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de **deux cent euros** dans le cadre du projet de l'association « Les TVB » Cette nouvelle association est représentée par Madame Luisa BUCHIN domiciliée 80 chemin des Greugnons à Lurcy qui souhaite participer à un raid sportif pour soutenir les dons d'organes.

Questions diverses

Le Conseil Municipal est informé des points suivants :

- ❖ Rendez vous le 25 novembre avec la société Sogetrel, mandatée par le SIAE pour présenter le projet de déploiement de la fibre optique sur la commune.
- ❖ Rendez vous le 29 novembre avec un promoteur immobilier dans le cadre d'une succession.
- ❖ Le nettoyage des vitres de la mairie et de la salle polyvalente a été effectué par l'entreprise Montmerle Nettoyage.
- ❖ L'entreprise ROUSSEL a remplacé le chauffe eau dans l'appartement du locataire de la mairie.
- ❖ Le défibrillateur a été reçu le 26 novembre. La Maison technique interviendra vendredi 3 décembre pour l'alimentation électrique de ce nouveau matériel.
- ❖ La cérémonie des vœux 2022 est annulée en raison de la 5ème vague COVID.
- ❖ Le 1^{er} ordre de service a été signé ce jour pour le marché de réhabilitation d'un corps de ferme.
- ❖ Les colis de Noël seront offerts aux anciens mi décembre par la commission communication.
- ❖ Le bulletin municipal est en cours de finalisation. Il sera distribué prochainement.
- ❖ Entend le compte rendu des commissions intercommunales, école publique et Smidom.

Clôture de la séance à 21h05 .

Le Maire,

 

The official seal of the Municipality of Lurcy-Ain is circular, featuring a central figure holding a staff and a cross, surrounded by the text "MAIRIE DE LURCY" at the top and "(AIN)" at the bottom. Two stars are positioned on either side of the central figure.